

Acte XVI des marches du mardi
Les étudiants plus que jamais déterminés



Ph/E. Soraya/J.A.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4803 - Mercredi 12 juin 2019 - Prix : 10 DA

Page 3

Regards

L'économie algérienne, le hirak et la rente pétrolière

Page 4

● Réduire la facture d'électricité de 60%

La commune de Boudjima donne l'exemple en énergie solaire



Page 24

● Djelfa

Sept carrières fermées, leurs promoteurs poursuivis en justice

Page 2

Ouverture d'une instruction contre 45 nouveaux suspects

La tornade judiciaire s'amplifie

● Affaire Ali Haddad : Ouyahia, Sellal et dix ex-hauts responsables auditionnés demain par la Cour suprême



Ph/DR

La réactivation de la machine judiciaire qui cerne depuis le mois d'avril les crimes économiques, notamment la corruption, continue de frapper fort dans le milieu politico-économique du pays. L'ouverture d'une instruction judiciaire annoncée hier par le parquet d'Alger contre 45 personnes vient rallonger une liste d'affaires de malversations, dilapidations et autres brigandages en col blanc.

Lire page 2

Contrat Sonatrach-Galp Energia

L'Algérie va livrer 2,5 milliards m³/an de gaz naturel au Portugal

Page 2

Batna

Hommage posthume à sept artistes des Aurès

Page 13

Ouverture d'une instruction contre 45 nouveaux suspects

La tornade judiciaire s'amplifie

■ La réactivation de la machine judiciaire qui cerne depuis le mois d'avril les crimes économiques, notamment la corruption, continue de frapper fort dans le milieu politico-économique du pays. L'ouverture d'instructions judiciaires annoncée hier par le parquet d'Alger contre 45 personnes vient rallonger une liste d'affaires de malversations, dilapidations et autres brigandages en col blanc.

Par Lynda Naili

A ce titre, au lendemain de l'éclatement au grand jour de l'affaire Maheiddine Tahkout, l'effet domino s'opère à une vitesse vertigineuse. Hier matin, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire à l'encontre de 45 personnes nouvellement impliquées dans l'affaire de l'homme d'affaires Maheiddine Tahkout, a indiqué un communiqué du procureur de la République qui précise que le juge d'instruction a décidé de placer 19 personnes en détention provisoire.

56 personnes nouvellement auditionnées, dont 45 retenues

«Dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte par la section de recherches de la Gendarmerie nationale, et sur ordre du procureur général près le tribunal de Sidi M'hamed, 56 personnes impliquées dans des faits à caractère pénal ont été présentées devant le même procureur», a en effet indiqué le communiqué du parquet d'Alger. Et de préciser qu'«après audition, le procureur général a ouvert une instruction judiciaire contre 45 personnes physiques pour blanchiment d'argent, détournement et transfert de biens accumulés dans des faits de corruption à l'effet d'en dissimuler la source

Algérie/ONU Boukadoum s'entretient à New York avec le SG de l'ONU

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu lundi avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'occasion d'une visite d'adieu qu'il a effectuée à New York.

Les deux responsables ont évoqué des questions régionales et internationales ainsi que la coopération de l'Algérie avec l'organisation onusienne, a indiqué une source diplomatique à l'APS.

Au cours de son séjour à New York, le ministre a eu également un entretien avec la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU, M^{me} Maria Fernanda Espinosa Garces, et rencontré son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui. A cette occasion, M. Boukadoum a exprimé ses félicitations à M. Jhinaoui après l'élection de la Tunisie comme membre non permanent au sein du Conseil de sécurité, selon un tweet posté par la mission de l'Algérie à l'ONU.

H. Y.



illicite dans le cadre d'un groupe criminel, dilapidation de l'argent public, incitation de fonctionnaires publics à abuser de leur fonction afin d'obtenir des privilèges, influence sur les commis de l'Etat, des institutions publiques à caractère industriel et commercial durant la conclusion de contrats et marchés en vue essentiellement d'une surfacturation des coûts des projets en question».

19 suspects en détention provisoire, 7 sous contrôle judiciaire et 19 autres remis en liberté

Par ailleurs, s'agissant des dix-neuf suspects, le parquet écrira que «notifié du dossier de l'affaire, le juge instruction a décidé de placer 19 suspects en détention provisoire, 7 individus sous contrôle judiciaire et de remettre 19 suspects en

liberté». «Pour ce qui est des 9 personnes restantes et au vu de leurs fonctions à la date des faits, il a été décidé de transmettre le volet de leur dossier au procureur général près la cour d'Alger pour prendre les mesures nécessaires à leur encontre. Il s'agit d'un ancien Premier-ministre, deux anciens ministres, un ministre en exercice, cinq anciens walis et deux walis en exercice», ajoute le document du parquet. Et de rappeler, à ce sujet, que les personnes poursuivies pénalement sont Tahkout Maheiddine, son fils et deux de ses frères, en plus de 38 fonctionnaires de différentes administrations publiques et services ministériels dont Abdelkader Benmiloud, ancien directeur général de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etsua), l'ex-directeur des œuvres sociales universitaires, accusé d'avoir accordé des «privilèges

non mérités» et «des marchés douteux» à l'homme d'affaires Maheiddine Tahkout, ainsi que trois salariés d'entreprises appartenant à Tahkout, tous mis en détention provisoire. En outre, le parquet d'Alger indiquera que six personnes morales ont été également accusées et qu'il s'agit d'entreprises en lien avec les activités du principal suspect.

Affaire Ali Haddad : Ouyahia, Sellal et dix ex-hauts responsables auditionnés jeudi par la Cour suprême

Par ailleurs, toujours dans le cadre de cette opération mais propres qui a commencé, rappelons-le, par l'incarcération des patrons du groupe ETRHB, Ali Haddad, et Cevital, Issad Rebrab, mise en œuvre par le biais d'«enquêtes préliminaires

effectuées par la gendarmerie concernant des faits à caractère pénal», et dans le sillage de l'affaire Tahkout, les ex-Premiers ministres Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, les ex-ministres Abdelghani Zaalane, Amar Tou, Boudjemaa Talai, Karim Djoudi, Amara Beyounès, Amar Ghoul, Abdelkader Bouazghi et Abdeslam Bouchouareb, l'ex-wali Abdelkader Zoukh et l'actuel wali d'El Bayadh Mohamed Djamel Khenfar, avaient déjà été auditionnées fin mai par le procureur du tribunal de Sidi M'hamed qui a transmis leurs dossiers à la Cour suprême, comme le prévoit la procédure.

Au demeurant, dans cette opération contre la corruption, il est attendu que ce sursaut judiciaire déclenché depuis le mois d'avril dernier, qui n'a sûrement pas encore livré tous ses secrets, coupera encore d'autres tentacules tout aussi spectaculaires. L. N.

Contrat Sonatrach-Galp Energia

L'Algérie va livrer 2,5 milliards m³/an de gaz naturel au Portugal

Sonatrach et la société pétrolière et gazière portugaise Galp Energia ont signé des accords portant sur l'approvisionnement en gaz naturel algérien du marché portugais pour un volume de 2,5 milliards m³ par an, a indiqué hier la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué. En vertu de ces accords, la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, et le portugais, Galp, prolongent d'une durée de 10 années supplémentaires leur partenariat historique.

Pour Sonatrach, ces accords permettent de renforcer sa position de fournisseur majeur de la péninsule ibérique.

A rappeler que les deux compagnies sont liées par un contrat de vente et d'achat de gaz naturel depuis 1994.

Pour rappel, toutes les exportations de gaz algérien vers l'étranger à long terme sont régies par des contrats d'approvisionnement soumis au principe du «Take or

Pay», avait expliqué récemment Sonatrach, dans une note dont l'APS avait reçu une copie.

En vertu du principe «Take or Pay», l'acheteur est tenu de prendre livraison et de payer la quantité contractuelle ou de payer ladite quantité en cas de défaut d'enlèvement, a précisé la compagnie nationale des hydrocarbures dans son document.

Ces contrats et leurs amendements, explique le groupe, sont soumis à une procédure d'approbation comprenant en premier lieu l'accord des organes sociaux de l'entreprise (Conseil d'administration de Sonatrach) puis celui des autorités compétentes (approbation du ministère de l'Energie). «Toutes les exportations (GN et GNL) sont strictement encadrées par les réglementations en vigueur», a souligné la même source, ajoutant qu'elles font l'objet d'une double déclaration douanière : la première est faite par Sonatrach au niveau des

Douanes algériennes et la seconde est faite par le client au niveau des douanes du pays de destination. La déclaration en douane (dossier d'exportation) faite par Sonatrach auprès des Douanes algériennes comprend les informations relatives au client, le prix, la quantité, la date de livraison, le navire/gazoduc et à la facture domiciliée.

La note de Sonatrach rappelle qu'en 2018 les exportations de gaz se sont élevées à 51,5 milliards de m³ dont 75% par gazoduc et 25% sous forme de GNL.

La première destination du gaz algérien reste le marché européen, essentiellement l'Italie (35%), l'Espagne (31%), la Turquie (8.4%) et la France (7.8%).

Actuellement, le groupe Sonatrach est classé 8^e exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, avec une capacité totale de liquéfaction de l'ordre de 34 milliards de m³ par an.

Yanis F.

Acte XVI des marches du mardi

Les étudiants plus que jamais déterminés

■ Pour ce 16^e mardi de protestation, les étudiants ont assuré que «si le système et ses symboles ne partent pas, on continuera à marcher et sortir chaque mardi, car c'est notre droit mais surtout notre devoir».

Par Thininene Khouchi

Alger, les étudiants ont choisi comme point de départ, pour ce 16^e mardi de protestation, la place des Martyrs. Ainsi, rejoints par plusieurs citoyens, les universitaires ont marché vers la place Maurice-Audin puis vers la Grande Poste, réitérant les mêmes slogans et les mêmes revendications, à savoir le départ du pouvoir et de ses symboles. En effet, face au dispositif policier infranchissable déployé aux alentours de la Grande Poste, repère des manifestants depuis le début du hirak et de la contestation estudiantine, les étudiants se sont donnés rendez-vous à la place des Martyrs. A 11h, les manifestants ont commencé à marcher vers la place Maurice-Audin en passant par le boulevard Amirouche. Arrivés devant le ministère de l'Agriculture, ils seront rejoints par des citoyens qui brandissaient des pancartes dénonçant les affaires de corruption. «Algérie Libre et démocratique», ont scandé les étudiants venus tôt le matin des différentes universités de la capitale, brandissant l'emblème national. En outre, dans leurs marches pacifiques, les étudiants ont affiché leur rejet de la tenue d'élections sous la conduite des symboles du système et réitéré leur attachement à l'instauration d'un Etat de droit où règnent la démocratie et la transparence. «On ne



PH: E. SORAYAJA

veut pas de vote avec Bedoui et Bensalah», indiquent les manifestants qui réclament le départ de tous les symboles du système, en particulier les trois B (Bensalah-Bedoui-Bouchareb). Ils ont également scandé les slogans habituels appelant à la préservation de l'unité nationale et la valorisation de la jeunesse dans la société et brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : «L'article 37 de la Constitution : la jeunesse est une

force dans la l'édification du pays», «La hiwar la chiwar, transition obligatoire», «Le peuple c'est le pouvoir et le peuple a dit son mot» ou encore «Pas de régionalisme, nous sommes tous des frères», «Djeich-chaab, khawa khawa» (Armée et peuple sont frères), «Djazair hora democratia» (Algérie libre et démocratique). Réagissant à la grève des chauffeurs de transport universitaire, les étudiants ont scandé : «Même en venant à pied, on

continuera de marcher». A noter que lors de cette journée, la police était fortement déployée à la Grande Poste, devant le tunnel des Facultés et la fac centrale. Enfin, comme à Alger, des milliers d'étudiants sont sortis dans les différentes wilayas du pays, à l'instar de Bouira, Tizi Ouzou, Constantine, Béjaïa, où des milliers d'universitaires ont occupé la rue pour exprimer leur rejet de la tenue d'élections sous la conduite de Bedoui et Bensalah

et réitéré leur attachement à l'instauration d'un Etat de droit où règnent la démocratie et la transparence. Les manifestants, étudiants et citoyens, ont réaffirmé leur revendication relative au départ des symboles du système en place. «Non aux élections de la fraude», «Y'en a marre de ce pouvoir», «Bensalah, démissionne/ Bedoui démissionne», ont scandé les milliers d'étudiants dans les différentes régions du pays. T. K.

Direction générale des forêts Plaidoyer pour un fichier national pour l'identification animale

La création d'un fichier national pour l'identification des animaux devient une nécessité pour une meilleure traçabilité du bétail et pour la lutte contre le braconnage des espèces protégées, a indiqué hier le directeur général de la Direction générale des forêts (DGF), Ali Mahmoudi.

«La priorité concerne le secteur agricole pour suivre les mouvements du cheptel, notamment celui des camelins», a estimé le même responsable à l'occasion d'une journée d'information sur «l'utilité de création d'un fichier national pour l'identification animale», affirmant que l'attribution à chaque animal d'un numéro national unique porté sur une boucle apposée aux deux oreilles permettra le suivi de l'animal depuis sa naissance jusqu'à son décès ou abattage, et donc jusqu'à l'assiette du consommateur.

«Les bovins importés d'Europe, par exemple, possèdent une boucle à leurs oreilles contenant des puces avec un code contenant l'identité du pays, la région, le propriétaire et l'identité du bovin», a-t-il rappelé.

Selon M. Mahmoudi, il serait intéressant pour l'Algérie d'introduire ce système aux camelins dans un premier temps, sachant qu'il existe un commerce frontalier dans le sud du pays du dromadaire algérien.

D'autre part, pour le secteur des forêts, le même responsable a souligné l'intérêt de suivre les espèces protégées en captivité.

«Par exemple, le cerf de Berbérie existe notamment dans la wilaya de Guelma, nous l'avons introduit récemment dans la région de l'Akfadou (Tizi Ouzou).

Nous souhaiterions donc pouvoir suivre leur évolution notamment au niveau sanitaire», a exprimé le directeur général de la DGF.

Présente à cette rencontre, la sous-directrice de la protection de la faune sauvage et de la chasse à la DGF, Wahida Boussekine, a indiqué que «ce projet important pour le pays» devra intégrer les acteurs de la recherche scientifique à travers l'Institut national de la recherche forestière (INRF), notamment pour l'étude des données génétiques.

Intervenant lors de cette journée, le consultant Khaled Dahmani a cité les différentes techniques de marquage des animaux. Les espèces canines par exemple, se voient introduire une puce électronique sous-cutanée au niveau de la nuque.

«Quant à l'identification des bovins et ovins, il s'agira de l'attribution à chaque animal d'un numéro national unique porté sur une boucle apposée aux deux oreilles», a-t-il expliqué.

Selon le consultant, c'est un outil quotidien de gestion sanitaire et de connaissance des origines au niveau du cheptel.

Ce marquage permet aussi de préserver la santé publique et augmenter la confiance du consommateur mais aussi la tenue à jour d'un registre d'identification mentionnant les naissances, les entrées et les sorties pour chaque animal.

«Au niveau national, il n'existe pas de base de données avec une traçabilité, ce qui n'avantage pas le pays en cas d'export d'animaux vivants par exemple», note-t-il. De plus, M. Dahmani a souligné l'intérêt de réaliser «un travail de fond» pour sensibiliser les propriétaires à identifier leurs animaux avant de lancer pleinement la campagne d'intégration de puces électroniques.

300 hectares de travaux sylvicoles pour prévenir les feux de forêt

Un total de 328 hectares de travaux sylvicoles au titre de la saison 2018-2019 ont été réalisés dans la wilaya de Tébessa par la Conservation des forêts, a indiqué le chargé des feux de forêt au niveau de cette conservation, Mounir Smida.

«Ces travaux ont concerné l'élimination des arbres morts et des déchets de plantes sèches sur 328 hectares sur un total de 500 hectares programmés par la Conservation des forêts pour lutter contre les feux de forêt, réduire leur nombre et leurs risques, en particulier pendant l'été», a déclaré à l'APS le même responsable.

En outre, les mêmes services ont tracé un programme de réalisation des travaux de nettoyage de 600 hectares de patrimoine forestier, l'ouverture de tranchées de lutte contre les incendies de 180 hectares, a ajouté le responsable, soulignant que tous les moyens nécessaires maté-

riels et humains ont été mobilisés pour assurer le succès de ces travaux.

De plus, sept postes de vigie ont été installés au niveau des zones forestières, et un autre en cours de réalisation, opérationnel «dès juillet prochain», a-t-on encore détaillé, soulignant que 38 points d'eau et un important réseau de routes ont été identifiés pour faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie.

M. Smida a révélé que 28 comités communaux, 12 comités de daïra et 100 comités de riverains ont été installés pour conjuguer les efforts et garantir une intervention rapide et un signalement immédiat en cas d'incendie.

Une campagne de sensibilisation a été récemment organisée en coordination avec divers secteurs sur la lutte et la prévention contre les feux de forêt qui a ciblé plusieurs établissements scolaires, afin de sensibiliser les citoyens, les scolarisés notamment, sur l'importance de préserver le couvert forestier.

Au cours des dix premiers jours de juin en cours, deux incendies ayant provoqué la décimation de 6 hectares d'alfa et maquis ont été enregistrés, a indiqué la même source, rappelant que 10 incendies ont été enregistrés en 2018 à Tébessa, où 24 hectares de couvert végétal ont été ravagés.

A noter que la wilaya de Tébessa compte 211 000 hectares de couvert forestier, dont 96% de pin d'Alep, alfa et maquis.

May T.

Regards

L'économie algérienne, le hirak et la rente pétrolière

■ En dépit de tous les alarmismes qui entendent donner l'image d'un chaos à venir dans notre pays et qui augurent d'une catastrophe économique du fait du prolongement du hirak populaire, dont il est supposé qu'il impacte négativement l'économie nationale et obère l'attractivité algérienne en matière d'investissements étrangers, la perception de notre pays à l'international ne semble pas avoir pâti de cette dynamique de changement, tant il est vrai que le caractère pacifique du mouvement populaire qui s'est fait jour depuis le 22 février et qui en est à son 16^e vendredi sans dérapage vers la violence, a donné un gage très fort de la volonté du peuple algérien à produire le changement sans coup férir.

Par Filali H. Imène

Cette réalité et sa perception à l'international sont deux éléments concrets que rien ne semble démentir, que renforce au demeurant la volonté inébranlable de l'ANP d'accompagner le peuple dans sa marche vers la démocratie loin de tout appétit de pouvoir, comme l'a affirmé, à maintes reprises, l'état-major de l'armée.

Il est évident, en tout cas, que si la situation peut, certes, susciter un attentisme explicable de la part des opérateurs économiques d'ici et d'ailleurs, qui veulent être d'abord rassurés par un retour à la situation politique et institutionnelle normale, il n'en demeure pas moins que la hauteur culturelle et politique prise par le peuple algérien prête à l'optimisme et rassure, y compris à l'international, sur l'avenir du pays. Comment expliquer autrement l'arrêt des tentatives de départ désespéré vers l'étranger de notre jeunesse et le regard plein d'admiration et de respect que le monde porte désormais à ce peuple ?

L'économie algérienne est structurellement dans une mau-



vaise posture et cela ne date pas de l'avènement du hirak, plutôt d'une situation économique qui a favorisé la gestion de la seule rente en hydrocarbures aux dépens de la dynamique humaine et économique qu'auraient pu créer, loin de toute idéologie de monopole d'Etat, les millions d'initiatives libérées d'Algériens dont l'esprit d'entreprendre et le génie sont reconnus à l'international. Si l'Algérie se débarrassait de ses organisations de masse qui ont de tout temps favorisé la

non viabilité des entreprises économiques publiques au profit de situations de rente généralisée, avec leurs lots de pléthores et de renfoulements financiers à chaque échéance électorale, l'économie algérienne apprendrait brusquement à marcher sur ses propres pieds et la rente des hydrocarbures, encore disponible, serait soustraite à la prédation et cesserait d'être instrumentalisée pour la pérennisation d'un système aux dépens d'alternances politiques fertiles et

dynamiques, car au cœur des changements que vivrait la société algérienne, et des aspirations que porteraient les citoyens.

L'instauration d'une véritable économie moderne, loin de toute situation de rente qui recycle, dans des circuits favorisés et captifs, l'argent public, permettrait à un véritable système fiscal, fondé sur la transparence et la rigueur, de voir le jour et de se fonder sur des données économiques exactes et sur un «contri-

butionnisme» dynamique qui construirait, enfin, dans ce «paradis fiscal» qu'est l'Algérie, un citoyen-contribuable qui fasse profiter la collectivité nationale de sa réussite économique et qui profite également, selon son mérite, de ce qu'un régime fiscal juste est à même de rendre à des contribuables responsables.

C'est dire que l'économie algérienne, pour les mauvaises raisons, n'est pas encore susceptible d'être impactée par des événements dits paralysants, sauf à bloquer la production, le transport ou l'exportation des hydrocarbures ou à constater, comme c'est le cas en ce moment, une forte tendance baissière des prix à l'international. Pour le reste, et en attendant l'avènement d'une économie plus vivace et plus ouverte, tout ce qui peut entraver les importations et les tendances au consumérisme excessif et ruineux est le bienvenu.

F. H. I.

Lutte contre la pollution

Des spécialistes recommandent le GPL et l'exploitation des déchets

La généralisation des véhicules équipés de moteurs GPLC et l'exploitation des gisements énergétiques renouvelables contribuent à préserver les réserves fossiles de l'Algérie et atteindre ses objectifs économiques et environnementaux, ont souligné des spécialistes en environnement et énergie. S'exprimant en marge d'une rencontre d'information à l'occasion de la célébration lundi de la Journée mondiale de l'environnement, Hamza Merabet, chercheur au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), a plaidé pour une gestion «réfléchie» des déchets pour produire de l'énergie, notamment l'électricité et lutter contre la pollution atmosphérique qui cause des pertes économiques.

Plus explicite, le chercheur préconise d'opter pour la «biomasse», une énergie alternative qui consiste, a-t-il expliqué, à «générer l'électricité grâce à la chaleur dégagée par la combustion de déchets» (ménagers) organiques et végétaux.

M. Merabet a fait savoir que l'Algérie pouvait produire de l'électricité à partir de déchets organiques, estimés à 13 millions de tonnes et qui peuvent être exploités à des fins énergétiques.

Il considère qu'une «bonne» gestion des déchets ménagers pouvait diminuer la pollution atmosphérique et préserver les res-

sources énergétiques du pays.

Pour diminuer les effets de la pollution atmosphérique, l'intervenant a recommandé l'utilisation de véhicules à énergie électrique et à moteurs GPLC (Gaz de pétrole liquéfié), un carburant moins pollueur que le diesel et l'essence.

Pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale des changements climatiques (Ancc), Abderrahmane Boukadoum, a affirmé que la pollution de l'air, première cause environnementale de décès dans le monde, engendre des «pertes économiques estimées à 100 millions de dollars à l'échelle mondiale».

M. Boukadoum qui a présenté une communication intitulée «Concilier la qualité de l'air et les enjeux climatiques», a plaidé, de son côté, pour la généralisation des véhicules équipés de moteur GPLC afin de diminuer les effets de la pollution atmosphérique.

«L'utilisation des énergies renouvelables contribue à diminuer les émissions de gaz à effets de serre», a fait remarquer le responsable de l'Ancc qui a rappelé les efforts du ministère de l'Environnement dans la lutte contre la pollution à travers le lancement des réseaux de surveillance de la qualité de l'air en milieu urbain.

Le renforcement des dispositifs de sur-

veillance au niveau des unités industrielles fait partie également des mesures de lutte contre la pollution, a-t-il ajouté.

Pour sa part, la directrice générale de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (Onedd), M^{me} Abla Belhocine, a jugé «nécessaire» le contrôle et la surveillance rigoureuse des rejets liquides, solides et atmosphériques pour diminuer les effets de la pollution, «préjudiciable», dit-elle, à la fois à l'économie et à l'environnement.

Elle a rappelé qu'un réseau pour la surveillance de l'environnement en milieu urbain et les unités industrielles a été mis en place depuis 2006 par l'observatoire qui a élaboré dernièrement un plan d'action de lutte contre tous types de pollution notamment atmosphérique.

L'Onedd réalise depuis 2002 des contrôles de l'impact des rejets urbains dans les milieux récepteurs naturels.

Plus de 180 participants, représentant de départements ministériels, institutions et entreprises concernés par la thématique de l'environnement, ont pris part à cette rencontre qui sera sanctionnée par des recommandations en vue d'une prise en charge «intersectorielle» de la problématique de la pollution.

Aissa Ch.

Agriculture Signature du cadre de programmation entre l'Algérie et la FAO

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a supervisé, lundi à Alger, les travaux de signature du 2^e cadre de programmation par pays entre l'Algérie et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définissant les domaines de coopération entre les deux parties de 2019 à 2022.

Le programme conjoint requiert une enveloppe de quelque 10 millions USD définissant les domaines de coopération prioritaires entre la FAO et l'Algérie durant la période allant de 2019 à 2022, cadrant avec le programme du développement durable à l'horizon 2030. A l'issue des travaux de signature, M. Omari a expliqué, dans une déclaration, que parmi les priorités de ce programme figurent la réalisation du développement durable à travers le développement du secteur de l'Agriculture, l'augmentation de la production et de la productivité agricole de façon durable, l'amélioration des chaînes de valeur agricoles et la pérennité des ressources naturelles et halieutiques, en accordant un intérêt particulier aux régions vulnérables à la lumière des changements climatiques.

T. F.

Durant les 4 dernières saisons agricoles

Hausse de plus de 35% de la production céréalière

■ Cette augmentation s'explique notamment par les conditions climatiques «favorables» ayant caractérisé la période considérée, mais également par l'amélioration de l'application des itinéraires techniques par les céréaliculteurs.

Par Salem K.

La production céréalière a connu une augmentation de plus de 35% durant les 4 dernières saisons agricoles à Ain Defla, passant de 1,26 million qx en 2014 et 2015 à 1,96 million qx la saison dernière, a indiqué lundi le directeur des services agricoles de la wilaya (DSA).

Cette augmentation s'explique notamment par les conditions climatiques «favorables» ayant caractérisé la période considérée, mais également par l'amélioration de l'application des itinéraires techniques par les céréaliculteurs, a précisé Mokhtar Bouabdelli en marge du lancement de la campagne moisson-battage dont le coup d'envoi a été donné à partir d'une exploitation agricole de la région d'El Amra versée dans la céréaliculture.

Evoquant l'actuelle campagne moisson-battage, M. Bouabdelli a indiqué qu'il est escompté une production de l'ordre de 2,1 millions qx, soit 7,15 % de plus par rapport à la campagne 2017/2018.

Cette production sera engrangée sur une superficie de

78 500 ha, dont 58 00 ha consacrés au blé dur, a-t-il encore ajouté.

35 points de stockage dont 16 relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Khémis Miliana, 14 réquisitionnés par le wali et 5 se rapportant à la location, ont été réservés à cet effet, a-t-il souligné.

«La campagne moisson-battage en cours verra l'utilisation de quelque 404 moissonneuses batteuses», a-t-il fait savoir, signalant que chacun de ces engins prendra en charge une superficie de 200 ha.

«Au regard des contraintes qui lui sont propres, notamment la chaleur et le fait qu'elle soit limitée dans le temps (3 semaines), la campagne moisson-battage est assurément loin de constituer une promenade de santé, mais la conjugaison des efforts de tous nos partenaires (Sonelgaz, services de sécurité et protection civile) permettra, à coup sûr, de la mener dans les meilleures conditions», a-t-il prédit.

Se félicitant des résultats obtenus par la wilaya dans le domaine de la céréaliculture, le wali de Ain Defla, Azziz



Benyoucef, a exhorté les responsables du secteur agricole à se surpasser pour que cette branche de l'agriculture puisse avoir la même efficacité qui

caractérise la filière se rapportant au maraîchage.

Le chef de l'exécutif a, par ailleurs, instruit les responsables de la CCLS de Khémis Miliana

de tout faire pour assurer les meilleures conditions possibles à même de permettre aux céréaliculteurs de décharger leur production «en toute sérénité et loin de toute pression».

«Il est absolument nécessaire de réunir toutes les conditions à même de permettre aux céréaliculteurs de décharger leur production en toute "sérénité", d'autant que nombre d'entre eux se sont plaints les années passées des lenteurs et des files interminables à l'entrée de la CCLS», a-t-il observé.

S. K./APS

Accord de l'Opep et tensions commerciales

Le pétrole recule face aux incertitudes

Les cours du pétrole ont fini en baisse lundi, les investisseurs faisant preuve de prudence face aux incertitudes sur l'avenir de l'accord entre l'Opep et ses partenaires et sur les relations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a cédé 1 dollar pour clôturer à 62,29 dollars à Londres.

A New York, le baril de WTI pour le contrat de juillet a lâché 73 cents pour finir à 53,26 dollars. Malgré un rebond en fin de semaine dernière, les prix du pétrole restent en très forte baisse par rapport aux sommets atteints fin avril, les investisseurs s'inquiétant d'un affaiblissement de la croissance mondiale et d'une hausse des stocks américains.

Dans ce contexte, et alors que le premier producteur mondial, les Etats-Unis, pompe à un niveau record, l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avec d'autres pays pétroliers prend une importance particulière.

Alors que les prix du pétrole poursuivaient

leur chute la semaine dernière, les ministres de l'Energie de ces pays producteurs ont tenté de rassurer le marché, «avec, comme d'habitude, le ministre saoudien Khaled al-Faleh en première ligne», a commenté Stephen Brennock, analyste chez PVM.

Lundi, M. Faleh a rencontré son homologue russe, Alexandre Novak, pour débattre de la nécessité de poursuivre l'accord de baisse de la production au-delà des six premiers mois de l'année.

Les producteurs russes sont plus nerveux que ceux du Moyen-Orient à l'idée de limiter volontairement leurs extractions, au risque de perdre des parts de marché au profit des Etats-Unis.

«Il existe actuellement de grands risques de surproduction», a cependant constaté M. Novak après la rencontre.

«Nous devons tout analyser pour prendre une décision équilibrée en juillet», a-t-il ajouté.

La prochaine réunion de l'Opep+ est officiellement toujours prévue pour la fin du

mois de juin, mais la Russie a demandé à ce qu'elle soit reportée.

«La chute des cours du pétrole ces dernières semaines a probablement rendu plus facile la décision de renouveler leur accord», a souligné Andy Lipow, du cabinet Lipow Oil Associates.

Les cours ont aussi reculé lundi selon lui «sous la pression des incertitudes entourant les négociations commerciales entre les Etats-unis et la Chine».

Le président américain Donald Trump a en effet prononcé lundi une violente diatribe contre les pratiques de Pékin et lancé un ultimatum à son homologue Xi Jinping, menaçant d'imposer de nouvelles taxes douanières si le tête-à-tête prévu avec Xi fin juin en marge du sommet du G20 à Osaka n'avait pas lieu.

Si cela se concrétisait, «cela pèserait encore un peu plus sur la croissance mondiale et, par ricochet, sur la demande en énergie», a commenté M. Lipow.

Hania Y.

Cameroun

Colloque international sur l'élargissement fiscal par le numérique

Un colloque international sur les administrations fiscales en matière de numérique en vue de l'élargissement fiscal s'est ouvert lundi dans la capitale camerounaise Yaoundé.

Les travaux sont présidés par le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, accompagné de Jean Marc Niel, secrétaire général du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations

fiscales (Credaf). «Avec le numérique, nous avons la possibilité de travailler sur plusieurs axes pour élargir l'assiette fiscale. Le premier, c'est de pouvoir recenser de manière exhaustive les contribuables de sorte qu'ils s'acquittent de leurs obligations fiscales», a indiqué M. Niel. En plus, le numérique peut également faciliter l'accroissement du prélèvement fiscal. «En facilitant leur paiement, on élargit l'assiette et on favorise les

entrées fiscales», a expliqué M. Niel.

Créé en 1982 dans la capitale camerounaise, le Credaf compte aujourd'hui 30 pays d'expression française répartis sur quatre continents. Son objectif est d'apporter des solutions aux principales difficultés rencontrées par les dirigeants des administrations fiscales des pays en développement.

O. N.

Sonatrach Installation des nouveaux P-DG de Naftal et Tassili Airlines

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR général (P-DG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a procédé, lundi à Alger, à l'installation des nouveaux P-DG de Tassili Airlines et Naftal, respectivement, MM. Adel Cherouati et Belkacem Harchaoui. M. Cherouati qui vient remplacer M. Harchaoui à la tête de Tassili Airlines, occupait auparavant les fonctions de directeur commercial et directeur de fret au sein de la compagnie aérienne, filiale de Sonatrach. Quant à M. Harchaoui, il occupait par le passé les fonctions de directeur de Branche Carburants au sein de Naftal, avant d'être nommé P-DG de Tassili Airlines en 2015.

K. L.

Au moment où ce fruit connaît une spéculation hors norme

La cueillette des cerises bat son plein à Tlemcen

■ La campagne de cueillette des cerises bat son plein à travers la wilaya de Tlemcen, notamment dans les zones où ce fruit juteux est très répandu à l'instar de Beni Smeil, Attar, Oued Lakhdar et Lalla Setti.

Par Nadia C.

Ces villages, d'habitude très paisibles, connaissent, à partir de la fin du mois de mai et jusqu'à la fin de juillet, un va-et-vient incessant des commerçants qui viennent de toute l'Algérie et surtout du centre du pays pour s'approvisionner de ce fruit très prisé dont le prix reste cependant excessivement élevé pour les consommateurs. En effet, dès l'apparition de ce fruit sur les étals des commerces et marchés, son prix a dépassé mille dinars le kilogramme. Même en pleine campagne, il n'a pas enregistré une baisse sensible, puisque cédé au détail au marché principal de Tlemcen entre 550 et 700 DA, ce qui est difficile à comprendre pour le consommateur. Mohamed, père de famille, trouve que c'est «inconcevable de vendre les cerises à ce prix quand on sait que la wilaya de Tlemcen est l'une des plus grandes productrices dans le pays, alors que les bananes qui sont importées de loin coûtent actuellement 200 dinars». Pour les propriétaires des vergers, à l'instar de Miloud, le marché des cerises comme d'autres fruits et légumes, connaît une spéculation hors norme, indiquant que d'énormes

Absence d'aménagement urbain et d'éclairage public Colère des habitants de la cité Ezzouhour/Khenchela

LES HABITANTS de la cité Ezzouhour de la ville de Khenchela ont bloqué avant-hier la route pour réclamer des travaux d'aménagement urbain et l'éclairage public. Les protestataires ont dressé des barricades sur le chemin de wilaya 4 (CW4), demandant la présence du président de l'Assemblée populaire communale pour lui soumettre leurs préoccupations. «Depuis plus de 10 ans, aucune action d'aménagement n'a été entreprise dans la cité», a indiqué Mohamed Chekhab, qui dit représenter les résidents. Les habitants demandent également, a-t-il ajouté, la pose de ralentisseur sur le CW4 vers Ain Beida, notamment après le décès d'un enfant qui a été fauché la semaine passée par une voiture roulant à grande vitesse alors qu'il traversait la chaussée. L'APS a tenté en vain et à plusieurs reprises de joindre par téléphone le président de l'APC.

APS

efforts ont été consentis après le retour au calme qui a suivi la décennie noire, pour repeupler les vergers dégradés. Ce fellah déplore, toutefois, le fait que les spéculateurs qui ne fournissent aucun effort gagnent beaucoup plus que ceux qui veillent durant toute l'année sur les cerisiers, faisant remarquer que ces arbres sont très fragiles et peuvent être facilement touchés par des maladies. Malgré les efforts et la plantation de milliers de cerisiers, il faut généraliser cette culture à travers toutes les zones de montagne pour augmenter la production tout en organisant le circuit commercial de cette filière agricole afin que le citoyen puisse facilement acquérir ce fruit, a-t-il suggéré. Très réputée par les cerises, Tlemcen s'apprête, comme les années précédentes, à organiser la huitième



édition de la fête de la cerise au site historique du Grand bassin, selon une source responsable de la commune de Tlemcen.

Des producteurs de diverses régions et de divers types de cerises exposeront du 11 au 13 juin leurs produits au grand

public qui sera présent en force comme chaque année pour déguster ce fruit juteux.

N. C.

Pour les victimes des inondations d'Illizi Le Croissant-Rouge algérien de Tizi-Ouzou organise une collecte

Une campagne de collecte de dons au profit des victimes des inondations de Djanet, dans la wilaya d'Illizi, a été lancée avant-hier par le comité de wilaya de Tizi-Ouzou du Croissant-Rouge algérien (CRA), a indiqué le président de cette organisation caritative, Meksem Ahcene. Un appel pour se solidariser avec les victimes des inondations a été lancé en direction des bienfaiteurs, a indiqué le responsable du CRA. «Des promesses de contribution à ce geste de solidarité avec les concitoyens dans le sud du pays

ont été exprimées par des bienfaiteurs de la wilaya qui ont l'habitude de se mobiliser pour ce genre d'initiative, dans d'autres régions du pays, avec les victimes de catastrophes naturelles». Les dons seront acheminés vers Illizi ce soir, via un avion cargo qui sera mis à la disposition du CRA par la Compagnie nationale de transport aérienne Air Algérie. «Les dons doivent donc être remis au CRA aujourd'hui», a indiqué de son côté Rachid Boutalbi, un bénévole du Croissant-Rouge algérien. «Nous espérons inclure dans la

caravane un dermatologue et un spécialiste en maladies infectieuses pour des consultations sur place», a-t-il ajouté. Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou est déjà jumelé à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Targui Wan Timidi d'Illizi et pourrait envoyer deux spécialistes sur place, sachant qu'une mission spécialisée pluridisciplinaire de ce même CHU a déjà effectué plusieurs missions dans cette wilaya dans le sud du pays.

Nacer N.

Au profit des enfants hospitalisés Un centre d'examen du BEM au CHU de Sidi Bel-Abbès

La direction de l'éducation de Sidi Bel-Abbès a ouvert un centre pour les examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) au niveau du Centre hospitalo-universitaire CHU «Abdelkader-Hassani», du chef-lieu de wilaya, selon un cadre de cette direction. En effet, Demmouche Benattou a indiqué que ce centre a été créé

pour permettre à cinq candidats, dont un garçon et quatre filles, tous hospitalisés et suivant un traitement au niveau de différents services médicaux de pédiatrie, hémophilie et médecine interne. Trois salles d'examen ont été ouvertes au CHU, une salle pour les élèves parvenant à écrire et deux pour les autres dans l'incapacité d'écri-

re, a précisé la même source, soulignant qu'un enseignant a été chargé de transmettre les réponses des élèves qui ne peuvent pas écrire et deux autres de la surveillance. Pour alléger la tension sur les élèves souffrant des maladies du sang, de gastro-entérite et autres maladies internes, une psychologue a été mobilisée

pour les préparer aux conditions d'examen et les motiver pour réussir et leur remonter le moral. Les élèves hospitalisés ont exprimé leur satisfaction des conditions d'examen du BEM dans ce centre leur permettant de passer les épreuves décisives pour le passage au secondaire.

Wahiba H.

Protestation à Naâma Des citoyens revendiquent des travaux d'aménagement urbain

Des dizaines de citoyens du lotissement d'habitat rural de la partie-ouest de la commune de Naâma ont observé, lundi, un sit-in devant le siège de la wilaya, revendiquant le lancement des travaux supplémentaires d'aménagement urbain. Un représentant des protestataires, Hammami Mohamed, a indiqué que l'éclairage public est inexistant dans ce lotissement où ils habitent depuis 2016, nonobstant les coupures répétées du courant électrique qui les préoccupent surtout avec la prolifération des scorpions en début d'été, l'absence de toute opération de désinsectisation, le non-achèvement des tra-

voux d'aménagement urbain, le retard dans le raccordement de certains au réseau d'assainissement, le revêtement des chaussées et la défaillance dans la collecte des ordures par les services communaux. En réponse à ces préoccupations, le vice-président d'APC de Naâma, Moussaoui Mohamed, a signalé le lancement d'avis d'appels d'offres pour la concrétisation de plusieurs opérations aux cités de ce lotissement dans les prochaines semaines, dont la réalisation d'une école primaire, le bitumage des routes, la réfection des trottoirs et la fourniture de l'éclairage public. Le même élu a fait part de la répara-

tion de la panne de l'échangeur électrique pour la mise en service de l'éclairage public à la cité des 599 habitations rurales dont les résidents peinent dans l'obscurité et ont besoin de projets de développement supplémentaires. Il a également annoncé l'achèvement de la révision du plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) de la partie-ouest de la commune devant fournir des assiettes supplémentaires destinées à l'urbanisme ainsi qu'à la réalisation de structures sociales et d'espaces culturels et récréatifs au profit des populations des cités rurales groupées.

Abdallah D.

En raison de leurs risques sur l'environnement et les agglomérations

Chenoua : plusieurs carrières fermées

■ La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a fait état, lundi à Alger, de la fermeture de plusieurs carrières dans la région de Chenoua, en raison des dangers qu'elles représentent sur l'environnement et les agglomérations avoisinantes.

Par Samiha G.

En marge des travaux d'une journée d'information et d'évaluation sur la lutte contre la pollution, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, M^{me} Zerouati a relevé la fermeture, en coordination avec les autorités locales de Tipasa, de trois carrières dans la région de Chenoua, en raison des risques qu'elles représentent sur l'environnement et les agglomérations à proximité des sites d'exploitation.

Cette décision de fermeture a été prise après lecture des rapports des inspecteurs du ministère et compte tenu des réclamations des citoyens, a fait savoir la ministre de l'Environnement. A

cet effet, un recensement a été immédiatement lancé, avec le ministère de l'Industrie, du nombre des carrières à travers le territoire national, où des équipes d'inspection contrôlent les activités de ces entreprises et s'assurent de leur conformité aux normes et leur respect de l'environnement.

Plusieurs autres carrières ont été accompagnées et encadrées en vue de les mettre en conformité aux normes de l'environnement en vigueur, à travers la garantie d'équipements moins polluants, a-t-elle ajouté.

A une question sur les réclamations des citoyens concernant des mauvaises odeurs qui se dégagent du centre d'enfouissement technique (CET) de Hamici à Alger, M^{me} Zerouati a expliqué qu'une opération d'audit sera



lancée, la semaine en cours, en collaboration avec la wilaya d'Alger, pour faire le point sur les déséquilibres et défaillances à l'origine de ces odeurs, d'autant que le CET est doté d'équipe-

ments modernes. L'audit permettra également de lancer une opération de recyclage de déchets dans ce centre, a-t-elle encore assuré, rappelant que seul l'Etat se charge jusqu'à pré-

sent de la gestion des déchets, et qu'un changement des comportements s'avère indispensable pour une meilleure exploitation et valorisation des déchets. S. G./APS

Vague de chaleur à Sétif Persistance des incendies

Les incendies qui se sont déclarés dans la région de Sétif, suite à la forte hausse des températures, ont persisté au cours des dernières 24 heures, a affirmé lundi le responsable de la communication à la direction locale de la Protection civile, le

capitaine Ahmed Lamama.

La même source a précisé à l'APS qu'en plus des 35 incendies qui se sont déclenchés sur le territoire de la wilaya de Sétif au cours de la période comprise entre le 7 et le 9 juin en cours (72 heures), les dernières 24 heures

ont connu une augmentation sensible de la température, occasionnant 26 autres incendies ciblant des fermes, des vergers et une forêt, dont 20 ont été maîtrisés au tout début, sans provoquer d'importantes pertes.

Selon cette même source, 5

autres incendies ont touché des récoltes et détruit 2,5 ha de blé dur, 200 bottes de foin et 9 ha de champs de blé, dans les communes de Ain Sfiha, El Balaâ et Bazer Sakra (douar Lefrada), Hammam Soukhna (douars Thekakra et Ouled Azem).

Le seul incendie de forêt enregistré a touché la bande forestière de la région de Djermane (Est de Sétif), ravageant 1 ha de pins d'Alep (environ 300 arbres) et 5 ha de végétaux, a-t-on ajouté.

M. L.

Feux de forêt à Constantine Plus de 200 agents de la Protection civile réquisitionnés

215 éléments de la Protection civile ont été mobilisés pour assurer la permanence en H24 afin d'intervenir rapidement en cas d'incendies de récoltes agricoles ou de feux de forêt, a-t-on appris lundi du responsable de l'information auprès de ce corps constitué.

Le nombre de pompiers réquisitionnés "est suffisant pour

faire face à tout risque éventuel de feux de forêt ou d'incendies de récoltes agricoles, notamment à l'approche du lancement de la campagne moisson-battage, a indiqué à l'APS le lieutenant Noureddine Tafer, soulignant que cette mesure préventive coïncide avec le lancement d'une campagne de sensibilisation des risques liés aux incen-

dies au profit des agriculteurs.

Outre treize unités d'intervention et centres mobiles mobilisés dans la communes d'Ibn Badis, des équipements mobiles, composés de 22 engins anti-incendie, sept véhicules de liaison et deux véhicules de transport des troupes d'intervention, ont été réquisitionnés pour intervenir d'urgence en cas d'incendies.

Les services de la Protection civile ont pris part, lundi, au lancement d'une campagne de sensibilisation et de vulgarisation dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt et les incendies de récoltes, a révélé le lieutenant Tafer, soulignant que cette caravane, organisée en collaboration avec les Directions des services agricoles (DSA), de l'énergie et

des mines, des travaux publics (DTP) et des forêts, ainsi que les différents acteurs concernés, sillonnera les douze communes de la wilaya de Constantine.

Lancée à partir de la commune d'Ain Abid, cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 26 juin prochain, vise à généraliser la culture préventive dans le but de préserver les récoltes et les surfaces forestières des incendies, a assuré le même responsable.

Les animateurs de cette campagne se focaliseront sur la sensibilisation des agriculteurs pour qu'ils prennent toutes les précautions nécessaires en vue d'éviter les causes de déclenchement d'incendies, notamment de prendre garde aux étincelles électriques émanant des moissonneuses-batteuses, et effectuer le désherbage aux abords des routes et des poteaux d'électricité installés dans l'environnement immédiat des champs de céréales.

R. T.

Réseau électrique d'Illizi Extension de 28,22 km sur un total de 34 km prévue pour 2019

Le réseau électrique de la wilaya d'Illizi a été renforcé depuis le début de l'année 2019, par une extension de 28,22 km sur un total de 34 km, prévu au titre de cette année, a fait savoir, lundi, la Direction locale de distribution d'électricité et du gaz relevant de la Société de distribution du gaz et de l'électricité (Sonelgaz). L'extension du réseau électrique a porté sur 27 km de lignes de haute tension et de 1,2 de lignes de basse tension, avec installation de six transformateurs, mis en exploitation, a précisé la même direction dans un communiqué. Dans le même

contexte, la Sonelgaz a assuré qu'elle s'attait d'année en année à l'amélioration des prestations offertes à ses clients et au traitement des lacunes enregistrées au niveau des différentes phases de distribution d'électricité et du gaz. L'effort d'amélioration se manifeste aussi bien à travers le programme annuel de maintenance mis en œuvre par la Direction d'Illizi que par le travail d'extension du réseau électrique (haute tension et basse tension), y compris la mise en place de nouvelles centrales, ajoute la Sonelgaz. Par ailleurs, la Direction de distribution d'électricité et du

gaz d'Illizi a programmé trois journées «Portes ouvertes» pour faire connaître aux citoyens son travail et leur permettre de voir de près les divers équipements en leur fournissant toutes les informations nécessaires, outre la distribution de 1 500 dépliants, joints aux factures, afin de sensibiliser les mères de famille.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de la Sonelgaz visant à simplifier les notions et à se rapprocher du citoyen, conclut la même source.

Fatah B.

Annaba 330 surveillants de baignade mobilisés pour la saison estivale

Au total, 73 surveillants de plage professionnels et 260 autres saisonniers ont été mobilisés pour assurer la surveillance des baignades dans la wilaya d'Annaba durant la saison estivale 2019, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communi-

cation de la direction locale de la Protection civile. Cet effectif devra assurer la surveillance des 21 plages autorisées à la baignade dans cette wilaya et ce, dans les communes d'Annaba, Seraidi, El Bouni et Chetaibi, selon la même source qui a fait savoir

que la Protection civile a aussi mobilisé 6 ambulances et 5 bateaux semi-rigides pour intervenir rapidement en cas de besoin. Disposant d'un littoral long de 70 km, la wilaya d'Annaba compte 6 plages non autorisées à la baignade. En l'ab-

sence des éléments de la Protection civile chargés de la surveillance, celles-ci enregistrent bien souvent des cas de décès de jeunes, inconscients des dangers de ce genre de plages et notamment dans zones rocheuses. La direction de la

Protection civile prévoit d'organiser une campagne de prévention et de sensibilisation sur les dangers de la mer et la baignade, afin d'inculquer aux citoyens la culture de la prévention du risque de noyade dans les plages interdites, a-t-on ajouté. O. N.

Libye

L'ONU renouvelle pour un an l'embargo sur les armes

■ L'ONU a renouvelé lundi, pour un an, une opération européenne chargée du contrôle de l'embargo sur les armes pour la Libye, où des livraisons d'armements sont signalées depuis deux mois, sans cependant prévoir de moyens supplémentaires pour renforcer son action.

Par Moncef D.

Une résolution en ce sens a été adoptée à l'unanimité des 15 membres du Conseil de sécurité. Membres non permanents, l'Afrique du Sud et la Belgique ont déploré que des armes continuent d'arriver en Libye «par voie maritime et terrestre».

Plusieurs pays se sont toutefois félicités de l'opération militaire européenne Sophia de lutte contre les trafics d'armes et de pétrole en Libye, prolongée de 12 mois.

Lancée en 2015 à l'origine pour lutter contre les réseaux de passeurs, le mandat de l'opération militaire européenne avait

été prolongé fin mars par l'Union européenne de six mois jusqu'au 30 septembre 2019. Mais avec une «suspension temporaire du déploiement des moyens navals de l'opération» en raison du refus de l'Italie, qui commande Sophia, de laisser débarquer dans ses ports les migrants recueillis en mer.

Selon la France, même sans navires, «l'opération Sophia garde un rôle important pour la stabilisation de la Libye». «Son caractère dissuasif limite les violations de l'embargo sur les armes et réduit les flux d'armes qui continuent de transiter par la voie maritime», a affirmé l'ambassadrice française adjointe, Anne Gueguen.



«Si les moyens maritimes de l'opération ont été suspendus temporairement, l'opération Sophia a recentré son action et demeure active pour mettre en œuvre son man-

dat" à travers son action de formation des gardes-côtes libyens et par ses moyens aériens pour recueillir du renseignement et des informations nécessaires au maintien

de l'embargo sur les armes», a-t-elle précisé.

Selon son homologue allemand, Juergen Schulz, la livraison d'armes en Libye est le principal obstacle à un retour à un processus politique dans le pays. «Il est temps de redoubler d'efforts pour assumer nos responsabilités et... trouver les moyens d'appliquer réellement l'embargo sur les armes», a-t-il dit.

À la mi-avril, la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, en demandant aux Etats de l'UE de renvoyer des navires militaires en Méditerranée, avait estimé que «sans navires, Sophia n'était pas à même de remplir sa mission».

M. D./APS

Communauté sahraouie en France et dans les pays du nord Les associations dénoncent les crimes de guerre perpétrés au Sahara occidental occupé

Les associations de la communauté sahraouie en France et dans les pays du nord ont dénoncé la poursuite par l'occupation marocaine de la perpétration de crimes de guerre au Sahara occidental, réclamant la poursuite des personnes impliquées dans ces actes criminels devant les tribunaux internationaux compétents. Les associations ont appelé à l'impératif de redoubler de vigilance sur la situation catastrophique des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et à élargir le mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme, a indiqué un communiqué de ces associations. Réitérant leur appel à toutes les organisations des droits de l'Homme pour faire pression sur la communauté internationale, particulièrement la France, et leur faire imputer la pleine responsabilité des formes de répression systématique et dangereuse subies par la région, des formes de répression classées par le droit international humanitaire parmi les crimes de guerre, les associations de la diaspora sahraouie ont souligné la nécessité de veiller à ouvrir les territoires occupés du Sahara occidental

aux observateurs et à la presse internationale pour constater les crimes odieux perpétrés contre les civils sans défense, notamment les activistes des droits de l'Homme et les journalistes.

Elles ont salué, par ailleurs, la résistance du peuple sahraoui dans les villes occupées et le sud du Maroc, réitérant leur solidarité immuable et inconditionnelle avec la résistance nationale jusqu'au recouvrement de la liberté et de l'indépendance du peuple sahraoui. Samedi, les autorités d'occupation marocaine avaient arrêté et interdit à un groupe d'activistes et de défenseurs des droits de l'Homme de se rendre de Laâyoune occupée à la ville de Smara pour rendre visite à Salah Lebsir, un détenu politique sahraoui libéré. Vendredi, les forces de l'occupant marocain avaient arrêté quatre jeunes Sahraouis qui tentaient de se rendre au domicile de Salah Lebsir.

Il convient de rappeler que les forces de l'occupant marocain imposent un blocus répressif intense sur la ville occupée de Smara, parallèlement à la libération du détenu politique sahraoui, Salah Abdallah Lebsir.

Devant cette situation, le Front Polisario s'est adressé à plusieurs instances onusiennes, sollicitant leur intervention en vue de mettre un terme à la brutalité de l'occupation marocaine et à la politique d'impunité.

«La patience et la confiance de notre peuple sahraoui dans le processus de paix des Nations unies s'épuisent de jour en jour, tant que rien n'est entrepris, dans les plus délais, pour remédier à la situation», a mis en garde le Front Polisario par le truchement de son représentant auprès de l'ONU dans des écrits adressés à M. Clin Stewart, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, aux sous-secrétaires adjoints de l'ONU en charge des affaires politiques et des opérations de maintien de la paix, ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité. «Il est devenu impératif que l'ONU, par le biais de sa mission sur le terrain, prenne les mesures nécessaires pour mettre un terme aux brutalités et l'impunité des autorités marocaines qui continuent de violer les droits fondamentaux des civils sahraouis dans les territoires occupés», a affirmé le diplomate sahraoui. Sify T.

Tahya Tounes

Plusieurs membres du mouvement soutiennent la candidature de Youssef Chahed à la présidentielle

Selon Leila Hamrouni, députée Coalition nationale à l'Assemblée et membre du Conseil national du mouvement Tahya Tounes, qui s'exprimait à Monastir, plusieurs membres du parti soutiennent la candidature du président du parti et Chef du gouvernement, Youssef Chahed, à l'élection présidentielle. En

marge d'une réunion de la Coordination de la femme et des jeunes au sein du parti, tenue à Monastir, Leila Hamrouni a déclaré à l'agence TAP que Tahya Tounes a de fortes chances d'être représenté à l'ARP après les élections législatives 2019. Le mouvement focalisera au cours du prochain man-

dat parlementaire sur les dossiers urgents, s'agissant notamment du dossier des réformes et des caisses sociales, a-t-elle dit.

Les bureaux régionaux du mouvement organiseront des réunions dans les différentes régions du pays les 14, 15 et 16 juin, au cours desquelles seront présentées les candidatures aux

listes des élections législatives de 2019, a indiqué la députée.

S'agissant du climat pré-électoral en Tunisie, la députée a pointé du doigt «des opérations frauduleuses impliquant des associations ayant reçu des financements de l'intérieur du pays et de l'étranger et fait de la propagande politique». H. Y.

Démission collective de 11 membres du parti Machrouu Tounes

ONZE MEMBRES du parti «Machrouu Tounes» ont présenté une lettre de démission collective. En dépit du déni du secrétaire général régional du parti à Ben Arous, Aziz Belakhdar, un document signé par plusieurs représentants des structures locales et centrales du parti, prouve bien la démission de 11 membres de «Machrouu Tounes».

Dans la lettre signée, les signataires ont expliqué leur démission par la détérioration du climat de travail, en plus de l'existence de dépassements et de dysfonctionnements au sein du bureau régional de «Machrouu Tounes» et de l'incapacité des responsables à prendre des décisions.

Les membres démissionnaires avaient soumis, selon le même document, un rapport à propos de ces abus, au secrétaire général du parti, mais ils n'ont pas reçu de réponse ce qui les a poussés à la démission.

M. N.



Soudan

Khartoum toujours au ralenti au 3^e jour de désobéissance civile

■ Les commerces sont restés fermés hier à Khartoum, et les rues quasi désertes, au troisième jour d'un mouvement de désobéissance civile lancé par la contestation soudanaise pour tenter de résister aux militaires au pouvoir, malgré la répression meurtrière.

Rosa C.

Les meneurs de la contestation ont accentué la pression sur le Conseil militaire de transition en annonçant qu'ils publieraient prochainement la composition de leur propre instance dirigeante, la principale pierre d'achoppement dans leurs négociations avec les généraux. Depuis la destitution du président Omar el-Béchir par l'armée le 11 avril, chaque partie refuse de céder la direction de la transition à l'autre, et le bras de fer a pris une tournure sanglante sanglante depuis la violente dispersion du sit-in de Khartoum le 3 juin. Le secrétaire d'État américain adjoint chargé de l'Afrique, Tibor Nagy, doit se rendre dans

les prochains jours au Soudan pour exhorter le pouvoir militaire et les représentants de la contestation à reprendre le dialogue. Le Département d'État a précisé lundi que l'émissaire appellerait «à la fin des attaques contre les civils», après la répression de la semaine dernière, qui a débuté par la dispersion du sit-in devant le siège de l'armée. Selon un comité de médecins proche de la contestation, 118 personnes sont mortes et plus de 500 blessés depuis cette date, la majorité dans la dispersion du sit-in. Les autorités estiment à 61 le nombre de morts, dont 49 par des «tirs à balles réelles» à Khartoum. Hier, des véhicules équipés de mitrailleuses des Forces de soutien rapide (RSF) – des paramilitaires accusés par la

contestation d'être à l'origine de la dispersion du campement devant le QG de l'armée et de la répression qui a suivi – ont continué de patrouiller dans plusieurs quartiers de la capitale. Des autobus des transports publics étaient visibles – avec des passagers à leur bord – dans certains secteurs mais les principaux quartiers d'affaires de Khartoum étaient atones et la circulation réduite, selon un correspondant de l'AFP. Globalement, moins de personnes que d'ordinaire étaient visibles dans les rues de la ville. «Durant les trois derniers jours, nous avons perdu beaucoup d'argent», a déploré Ibrahim Omar, qui travaille pour un tour-opérateur. Les agences de voyage ont été particulièrement touchées à cause des coupures quasi totales d'internet lundi. «Nous ne pouvons rien faire, nous n'avons aucune réservation de vol. J'espère que cela va s'arrêter», a-t-il ajouté. Lundi, le pays a été presque totalement coupé du monde, avant le rétablissement dans la nuit des lignes de connexion internet de Sudatel, le principal fournisseur d'accès au Soudan. En réaction au lancement du mouvement de



désobéissance civile, l'armée avait promis la veille un «renforcement de la sécurité», en accusant la contestation des «récents et malheureux incidents» et de «l'obstruction des routes». Au sein de la contestation, qui était parvenue à paralyser en partie le pays en décrétant une grève générale de deux jours fin mai, certains se sont félicités d'une réussite de la désobéissance civile. «Cela montre clairement ce que nous pouvons faire, et de manière pacifique», a estimé Ishraga Mohamed, une sympathisante. «Une telle action ne fait pas mort d'homme et, en même temps, elle maintient la pression sur le Conseil militaire», a-t-elle expliqué à l'AFP, promettant que

cette action allait se poursuivre. Dans un autre acte de défiance, l'Association pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, révélera prochainement son propre Conseil souverain, avec un Premier ministre, a indiqué lundi soir l'Association des professionnels soudanais (SPA), un membre de l'ALC. D'après cette alliance, le mouvement de désobéissance civile «montre clairement que le peuple soudanais rejette le Conseil militaire et ses milices et qu'ils ont perdu leur légitimité». Née en décembre d'une colère contre le triplement du prix du pain, la contestation a rapidement pris une tournure politique. R. C.



Impuissance

Restrictions

Par Fouzia Mahmoudi

Le «mur» de Donald Trump ne verra probablement pas le jour sous son mandat actuel, peut-être s'il venait à être réélu il pourrait devenir réalité, mais cela n'empêche pas les relations entre les États-Unis et le Mexique d'être tendues malgré plusieurs accords signés entre les administrations des deux pays. En effet, le Mexique a été à nouveau menacé par le président américain, qui a reconnu cette semaine qu'une révision de l'accord sur l'immigration conclu avec Washington pourrait intervenir rapidement sur la question du droit d'asile, si l'afflux de clandestins vers les États-Unis ne se tarit pas. Vendredi, à l'issue de plusieurs jours de négociations, Washington et Mexico sont parvenus à un accord sur l'immigration, destiné à empêcher l'application de droits de douane sur les produits mexicains importés aux États-Unis. Mexico s'est notamment engagé à renforcer les contrôles à sa frontière avec le Guatemala, dans le sud du pays, et à accélérer le retour des migrants d'Amérique centrale vers leur pays, dans l'attente que soient traitées leurs demandes d'asile aux États-Unis. Mais trois jours après la conclusion de l'accord, le président américain a renouvelé sa menace d'appliquer des droits de douane si le Congrès mexicain n'approuvait pas une clause secrète de l'accord, dont il n'a pas précisé la teneur. «N'anticipons pas un problème avec le vote, mais si pour une raison quelconque, cela n'est pas approuvé, les droits de douane seront rétablis», a tweeté Trump. Le président américain entendait ainsi répondre aux critiques du «New York Times», qui a révélé vendredi que la plupart des mesures annoncées par le Mexique dans l'accord avaient déjà été convenues lors de négociations antérieures. Peu après, Trump a déclaré sur la chaîne CNBC que cette clause secrète était «un outil très puissant» aux mains des États-Unis. Au milieu de ces spéculations sur la teneur de l'accord, le ministre des Affaires étrangères mexicain, Marcelo Ebrard, a déclaré peu après que Mexico avait refusé que les migrants présents sur le territoire mexicain et souhaitant demander l'asile aux États-Unis le fassent depuis le Mexique. Mais il a reconnu que le gouvernement mexicain avait accepté que cette question, qui nécessiterait une approbation du Congrès, revienne sur la table des négociations dans un délai de 45 jours si le flot des migrants illégaux traversant le Mexique pour se rendre à la frontière américaine n'était pas freiné. Le président américain, qui a fait de la lutte contre l'immigration clandestine le fer de lance de sa présidence, avait mis son voisin sous pression fin mai en menaçant d'imposer des taxes de 5% à partir de lundi, et d'augmenter ce taux de 5 points par mois pour qu'il atteigne 25% en octobre. Selon la déclaration commune des deux pays, le Mexique s'est engagé à prendre des «mesures sans précédent», notamment le déploiement de sa Garde nationale, ainsi que des actions contre les réseaux de passeurs, de transport et de financement de l'immigration clandestine. Reste à voir si ces mesures seront appliquées et efficaces, car en cas d'échec des mesures promises par le Mexique, les partisans de Trump pourraient se mobiliser, comme ils l'ont fait en 2016, afin d'offrir à Trump un nouveau mandat pour mettre en place de nouvelles mesures plus restrictives et surtout pour construire le mur tant voulu par le président américain. F. M.

Hong Kong

Les commerces se joignent à la protestation

Des dizaines d'entreprises et commerces hongkongais ont annoncé hier leur intention, peu commune dans l'ex-colonie britannique, de fermer leurs portes mercredi pour protester contre le projet très controversé du gouvernement local d'autoriser les extraditions vers la Chine.

Des protestataires ont en outre appelé à la tenue d'un rassemblement pour passer la nuit près du parlement, ce qui pourrait déboucher sur des heurts similaires à ceux qui s'étaient produits dans la nuit de dimanche à lundi à l'issue de la manifestation.

L'ex-colonie britannique a été dimanche le théâtre de sa plus importante manifestation depuis sa rétrocession à la Chine en 1997 – plus d'un million de personnes selon les organisateurs – pour demander à l'exécutif hongkongais de renoncer à son projet de loi.

Le texte a suscité les critiques de pays occidentaux ainsi qu'une levée de boucliers de certains Hongkongais qui redoutent une justice chinoise opaque et politisée, et pensent que cette réforme nuira à l'image internationale et l'attractivité du territoire semi-autonome.

L'ampleur de la manifestation n'a cependant pas découragé la cheffe de l'exécutif local Carrie Lam qui a réaffirmé que le Conseil législatif (LegCo) – le «parlement» hongkongais – examinerait comme prévu mercredi ce texte en deuxième et troisième lecture. La sécurité a été renforcée autour du LegCo, aux

abords duquel des groupes appellent à manifester mercredi matin. Mais on ignore dans l'immediat s'ils obtiendront l'autorisation de le faire.

Des commerçants se sont d'ores et déjà mobilisés sur les réseaux sociaux, sous un hashtag pouvant se traduire par «#grève1206», pour annoncer que leur boutique fermerait leurs portes afin de permettre à leurs employés de manifester.

Il s'agit pour l'essentiel de commerces familiaux et de petits magasins au cœur de l'économie locale, mais qui se font rarement entendre dans le débat politique.

Hier, plus d'une centaine de commerces avaient annoncé leur intention de fermer leurs portes. Parmi eux, des coffee shops et des restaurants, des magasins d'appareils photos ou de jouets, des salons de manucure, des studios de yoga et même un sex-shop.

«Hong Kong s'est construit grâce au dur labeur de générations», indique sur son compte Instagram le studio Meet Yoga. «Et si nous effaçions tout et l'appelions directement Chine», ironise le studio.

Au terme de l'accord de 1984 entre Londres et Pékin qui a présidé à sa rétrocession en 1997, Hong Kong jouit d'une semi-autonomie et de libertés n'existant pas en Chine continentale et ce, en théorie, jusqu'en 2047.

L'ex-colonie britannique est cependant depuis une dizaine d'années le théâtre d'une forte agitation politique en raison de

l'inquiétude générée par l'ingérence grandissante de Pékin dans ses affaires intérieures, et par le sentiment que l'accord de rétrocession et le fameux principe «Un pays, deux systèmes» ne sont plus respectés.

Plus de 1 600 employés de compagnies aériennes ont signé une pétition demandant à leur syndicat de se mettre en grève. Un syndicat de chauffeurs de bus invite de son côté ses membres à conduire très lentement mercredi pour marquer leur soutien aux manifestants.

Des enseignants, infirmières et travailleurs sociaux ont également fait part de leur volonté de cesser le travail.

M^{me} Lam s'est insurgée hier contre les grèves, une méthode rarement utilisée dans la grande place financière et commerciale qu'est Hong Kong.

«L'exhorte les écoles, parents, groupes, entreprises et syndicats, avant d'appeler à ces actes radicaux, à se poser la question du bien qu'ils peuvent faire à la société et la jeunesse de Hong Kong», a-t-elle dit selon RTHK.

Le projet de loi doit permettre les extraditions vers toutes les juridictions avec lesquelles aucun accord bilatéral n'existe, y compris la Chine continentale.

Le texte, disent les autorités, doit combler un vide juridique et faire que la ville ne soit plus un asile pour certains criminels. Elles assurent que des garde-fous existent en matière de droits de l'Homme et qu'il ne visera pas les opposants politiques à la Chine.

Batna

Hommage posthume à sept artistes des Aurès

■ Une cérémonie d'hommage rendu à titre posthume à 7 artistes de Batna disparus depuis fin 2017 a été organisée lundi soir en présence d'intellectuels et personnalités versées dans différents genres artistiques, théâtre, musique, chant et arts plastiques.

Par Adéla S.

Il s'agit du sculpteur et moudjahid Mohamed Demagh, spécialiste en sculpture sur bois, le plasticien El Ayach Sahli, les artistes de théâtre Mahieddine Bouzid, appelé Mehiou et Kaddour Mestour, le jeune clown, ami des enfants Mourad Yahiaoui connu sous le sobriquet de Mirour, et les chanteurs du patrimoine Mohamed Oubelaid et Ali Khedda appelé «Ali El Wajda».

La cérémonie présidée par le wali, Farid Mehamdi, a eu lieu dans le hall des expositions Chérif-Merzougui dépendant de l'Ecole régionale des beaux-arts du pôle sportif et culturel de la cité Kechida.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artiste

coïncidant avec le 8 juin de chaque année, selon le directeur local de la culture, Omar Kebour, qui a indiqué que l'hommage constitue «une reconnaissance envers ceux qui ont animé la scène culturelle locale et nationale».

La disparition de ce groupe d'artistes en l'espace d'un an et demi constitue une «grande perte pour la culture et l'art».

La cérémonie chaleureusement accueillie par les familles des artistes honorés a été ponctuée par des déclamations de poème et un concert musical et a été marquée également par une exposition de 30 toiles artistiques signées par le plasticien et spécialiste en communication visuelle, le professeur Mohamed Skander de l'Ecole régionale des beaux-arts.

A. S./APS



Adrar

Le projet de préservation de la biodiversité dans les parcs culturels exposé

Le projet de préservation de la biodiversité dans les parcs culturels algériens a fait l'objet, lundi, d'une session de formation à Adrar en direction des gens de la presse.

Organisée à la bibliothèque principale de lecture publique, la rencontre s'assigne comme objectif la sensibilisation des différents partenaires, associations et médias, sur l'importance des parcs culturels et les voies de développement des mécanismes de prise en charge du patrimoine matériel et immatériel au niveau de ces espaces, a indiqué le directeur du parc culturel «Touat-Gourara-Tidikelt», Mohamed Hamoudi.

Cette session de formation, encadrée durant trois jours par l'Office du parc culturel «Touat-Gourara-Tidikelt» et des chercheurs du ministère de la Culture, vise aussi à présenter les textes réglementaires régissant les offices des parcs culturels, notamment les aspects culturels et naturels du parc culturel, en termes de composants du patrimoine matériel et immatériel et les valeurs mobiles et immobilières, a-t-il précisé.

Selon le même responsable, les cinq parcs culturels du pays occupent une superficie de plus d'un million de km², soit près de la moitié de la superficie du territoire national, parmi lesquels figure le parc culturel «Touat-Gourara-Tidikelt» qui englobe le territoire de 26 communes de la wilaya d'Adrar et dont la gestion bute sur des contraintes et des défis liés au manque de moyens.

La rencontre a été mise à profit pour exposer des échantillons

d'objets fossiles, détériorés suite aux travaux de forage d'une entreprise pétrolière au niveau du parc culturel de la région et consistant en des fossiles d'animaux marins, de poissons et de troncs d'arbres pétrifiés.

Le répertoire du parc culturel renferme également d'autres composants, dont des météorites, à l'instar de la météorite ferreuse de Tamentit, dont le site est encore visible au ksar de Ouled Ali Ben Moussa de Tamentit, et dont l'importance particulière avait amené les autorités coloniales à l'époque à la transférer au musée de l'Histoire naturelle de Paris (France), tandis que le Niger l'a immortalisée par l'émission d'un timbre à son effigie intitulé «Météorite de Tamentit».

L'occasion a donné lieu également à la présentation d'un exposé sur le projet de préservation

de la biodiversité en Algérie (2014-2021), sous l'égide de l'Etat algérien, représenté par le secteur de la culture, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Fonds mondial de l'environnement (FME), basé sur des méthodes de gestion efficaces du patrimoine culturel et naturel dans l'intervention dans les parcs culturels au niveau de sites déterminés selon l'importance définie par les études scientifiques, a expliqué la représentante du projet, spécialisée en environnement, Wafa Ammoura.

Le programme se décline, selon un plan méthodique, en plusieurs phases visant la gestion des offices des parcs culturels, susceptibles d'assurer la préservation de la biodiversité, la valorisation du patrimoine culturel et l'implication des diffé-

rents partenaires, organismes, associations et médias, eu égard à la responsabilité collective de la préservation du patrimoine. Pour ce faire, des commissions de gestion du projet ont été mises en place, chargées de la mise à jour, l'enrichissement des textes réglementaires, l'élaboration d'un plan d'action étudié selon un cadre défini par un document prévoyant les objectifs, résultats et évaluation à travers les différents parcs culturels d'Algérie.

Cette rencontre a permis, par ailleurs, d'identifier certains facteurs menaçant la biodiversité des parcs, dont le braconnage, l'arrachage illégal de végétaux et le surpâturage, avant de préconiser l'élaboration d'un système de données géographiques à même d'établir un diagnostic de la situation du parc et ses composantes par l'exploitation

des nouvelles technologies.

Est préconisée aussi la gestion participative et le développement des compétences des différents intervenants, sous la supervision des collectivités locales et à travers des conventions de travail et de coopération entre les différentes parties.

Le programme s'attelle également à la mise en exploitation des données et l'établissement de la communication entre les différents partenaires pour renforcer la coordination, en exploitant, entre autres, les réseaux sociaux de communication, les sites électroniques, l'échange de voyages scientifiques et l'intensification de la formation, a indiqué Narimen Saheb, chargée de communication du projet de préservation de la biodiversité dans les parcs culturels en Algérie.

Maya B.

Tlemcen

Journées cinématographiques des langues de Mohamed Dib

Le coup d'envoi des Journées cinématographiques des langues de Mohamed Dib a été donné lundi soir à la salle du cinéma «Djamel-Eddine-Chandarli» de Tlemcen.

L'ouverture de cette manifestation, organisée par le club «Derb Cinéma» de l'association culturelle de la wilaya «La grande maison», a été marquée par la projection du film documentaire algérien «Rihla» (Voyage) du réalisateur Mehdi Drici de la wilaya de Tlemcen qui raconte le voyage d'un groupe de jeunes vers des pays arabes pour connaître l'identité arabe, ainsi qu'un film canadien «Lazhar» auquel a pris part le comédien algérien Mohamed Fellag. Cette manifestation, qui s'étale jusqu'au 15 juin, verra la

projection de 17 films dont 5 courts métrages et 12 longs métrages en différentes langues de réalisateurs d'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, France, Russie, Roumanie, Corée et Canada, a indiqué un membre du club, Nadir Benhamed, signalant la participation de 4 films algériens. Cette manifestation vise à relancer le 7^e art et à réhabiliter les salles de cinéma, en plus de permettre au public de connaître des œuvres cinématographiques et le rôle de l'artiste à faire passer un message en différentes langues, a-t-on souligné.

M. Benhamed a fait savoir que ces journées cinématographiques, inscrites dans le cadre de la préparation du centenaire de la naissance du grand romancier Mohamed

Dib, ont été précédées depuis janvier dernier par la projection mensuelle de films sur des thèmes traités par Mohamed Dib dont l'identité, l'exil et autres. Le romancier et écrivain algérien Mohamed Dib, né en 1920 à Tlemcen et décédé en 2003, est l'auteur d'œuvres célèbres dont la trilogie «L'incendie», «La grande maison» et «Le métier à tisser». En octobre dernier, le 6^e prix littéraire «Mohamed Dib» a été décerné à trois romans écrits en arabe, tamazight et français, dont «Moul El Hira» en arabe d'Ismail Ibrir, «Enza» de Sami Messaoudene en tamazight et «L'échec» de Mohamed Saadoun en français.

Racim C.



Jeux africains 2020/ Football (Dames) L'EN versée dans le groupe A

L'ÉQUIPE NATIONALE féminine de football évoluera dans le groupe A, en compagnie notamment du Maroc (pays organisateur), au tournoi de football des Jeux africains 2019 prévus à Rabat (19-31 août), selon le tirage au sort effectué au siège de la Confédération africaine de football, au Caire. Outre le Maroc, l'Algérie affrontera également le Mali et la Guinée équatoriale. Le groupe B est composé, quant à lui, du Cameroun, de la Zambie, de l'Afrique du Sud et du Nigeria. Les Algériennes entreront en lice le 17 août face au Maroc, au stade Boubker-Ammar à Salé (17h00), avant de défier le Mali le

20 août au même stade (17h00), puis la Guinée équatoriale le 23 août au stade de l'Académie Mohammed VI (16h30). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales prévues le 27 août, alors que le match pour la 3e place et la finale se joueront le 29 août au stade Boubker-Ammar à Salé, respectivement à 17h00 et 20h00. En l'absence de l'Algérie, le tournoi masculin regroupera également huit nations. Le groupe A est composé du Maroc, de l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Burkina Faso, alors que le groupe B comprend le Sénégal, le Mali, le Burundi et le Ghana.

Challenge international d'athlétisme des Aurès Des records à la pelle

L'ÉDITION 2019 du challenge international des Aurès, clôturée dimanche dans la soirée au terme de deux jours de compétition, a connu une participation de qualité et la pulvérisation de plusieurs records, a indiqué lundi le directeur des compétitions à la direction de wilaya d'athlétisme, Hakim Leghouil. Ce meeting sportif qui a connu la participation de 300 athlètes, dont 7 tunisiens et 4 marocains, a vu la pulvérisation du record du challenge des 400 mètres par Slimane Moula de Tizi Ouzou (médaillon de bronze des U23 aux Jeux méditerranéens 2018 en France) qui a réalisé un chrono de 46 sec 62. Deuxième, Mohamed Ali Gouaned (vice-champion olympique des jeunes des 800 à Buenos Aires en 2018) a pulvérisé le record national des U18 avec 47 sec 29, a ajouté Leghouil. Les coureurs Chayma Benadjji (Biskra), Waïl Berahli (Jijel) et Souhil Abderrahmane (Batna) ont réalisés des performances dans la catégorie des cadets, les qualifiant pour le Championnat arabe prévu du 4 au 7 juillet en Tunisie, dans les épreuves respectives du triple

saut et des 800 mètres. La course des 110 mètres haies messieurs a été remportée par Amine Bouanani (Béjaïa) et celle 100 mètres haies dames par Meroua Salmi (Alger). La première place de l'épreuve des 100 mètres a été arrachée par Driss Laaradjji (Alger) chez les messieurs et par Meriem Boulehsa (Alger) chez les dames. La course des 800 mètres dames est revenue à la Tunisienne Soumia Boussaïd chez les dames et à Abderzak Khelili (Alger) chez les messieurs, selon encore la même source. L'édition 2019 du challenge a enregistré également de bonnes performances dans les diverses épreuves de lancer du javelot, de saut en longueur, de triple saut et de lancer du disque, a relevé M. Leghouil qui a estimé que ces réalisations ont été favorisées par la piste athlétique du complexe 1^{er} Novembre-1954 qui est l'une des meilleures à l'échelle nationale. Manifestation athlétique phare, le challenge international des Aurès a été conjointement organisé par la Ligue de wilaya de la discipline, la Direction de la jeunesse et des sports et la Fédération algérienne d'athlétisme.

Tennis de table/Championnat national inter-ligues jeunes La compétition du 13 au 15 juin à Mostaganem

LE CHAMPIONNAT national inter-ligues (jeunes catégories) de tennis de table aura lieu du 13 au 15 juin à la salle omnisports de Mazagan, dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris lundi des organisateurs. Cette compétition de trois jours, organisée par la Ligue de wilaya de Mostaganem, verra la

participation de plus de 300 jeunes pongistes représentant 17 ligues de wilaya du pays. Les première et deuxième journées de la compétition seront consacrées aux éliminatoires en individuel, double et par équipes filles et garçons en benjamins, minimes, cadets et juniors.

Kenya

Le défenseur Brian Mandela sera absent

Le défenseur international kényan de Martizburg United (Div.1 sud-africaine), Brian Mandela, blessé lundi au genou, a déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet), a annoncé la Fédération kényane (FKF) sur son site officiel. Le joueur âgé de 24 ans s'est blessé lors de la séance d'entraînement effectuée dans la matinée au Centre national de rugby à Marcoussis (France), et

ne sera pas rétabli à temps, précise la même source. «Brian est l'un de nos joueurs importants et ne sera pas disponible pour la CAN-2019. Nous devons trouver une solution», a regretté le sélectionneur français des «Harambee Stars», Sébastien Migné. A la CAN-2019, le Kenya, qui effectue son retour sur la scène continentale après 15 ans d'absence, évoluera dans le groupe C, basé au Caire, avec l'Algérie, le Sénégal et la Tanzanie. «Le défenseur

JS Kabylie Bounoua prochaine recrue

■ Le meneur de jeu de l'USM Bel-Abbès, Bounoua, se rapproche d'une probable signature à la JS Kabylie, où il devra parapher un contrat de deux ans, après s'être entendu sur toutes les questions, notamment financière.



Les Canaris décidés à monter une grande équipe

Par Mahfoud M.

Les dirigeants de la formation kabyle ont tout fait pour le convaincre d'opter pour leur club et fait comprendre qu'il sera gagnant dans l'affaire, surtout qu'il pourra jouer la compétition africaine, avec la participation de la JSK à la Ligue des champions d'Afrique, dont c'est le retour après une longue absence sur la scène africaine. Bounoua sera certainement la troisième recrue après le recrutement de Banouh de l'ESS et Addadi de l'OM. Ces derniers disposent de l'expérience requise et devraient pouvoir

aider la formation qui jouera sur plusieurs fronts la saison prochaine, avec le championnat et la Ligue des champions d'Afrique. Le président Cherif Mellal ne compte pas s'arrêter là et devrait continuer l'opération recrutement en ramenant des éléments capables d'apporter le plus attendu d'eux pour continuer à jouer les premiers rôles la saison prochaine et renouer avec les titres après deux années très difficiles, la saison passée et celle d'avant, où l'équipe se contentait de jouer le maintien en Ligue I et avait même frôlé la relégation, surtout la saison der-

rière. Par ailleurs, Mellal compte cibler aussi un autre joueur de l'USMBA, à savoir Thabti qui pourrait, lui aussi, rejoindre la JSK, surtout qu'il pourra réaliser son rêve de jouer pour un grand club où la stabilité n'est pas un simple mot. On apprend aussi que le latéral gauche, Haddouche, qui vient de rompre son contrat avec le MC Alger, devrait lui aussi rejoindre l'équipe, sachant qu'il souhaite se relancer en jouant pour un club ambitieux. L'essentiel est que les Canaris sont décidés à bien se renforcer pour aller loin en Coupe d'Afrique. **M. M.**

MC Oran

Karaouzane Nacereddine succède à Belhadji

Karaouzane Nacereddine, un homme d'affaires oranais, a été désigné lundi nouveau président du Conseil d'administration du MC Oran, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Il succède à Ahmed Belhadji dit «Baba», qui a démissionné de son poste en début de semaine dernière après cinq ans aux commandes du club phare de la capitale de l'Ouest du pays. La nomination du nouveau patron des «Hamaoua» a été faite lors d'une assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MCO, tenue dans l'un des hôtels d'Oran et à laquelle ont pris part un représentant de l'entreprise

«Hyproc», pressentie pour racheter la majorité des parts de la SSPA, ainsi que d'anciens joueurs, à l'image de Cherif El Ouezzani, Si Tahar et Redouane Benzerga. Au cours de cette AG, il a été également décidé de composer un nouveau conseil d'administration formé, outre de Kara Ouezzane, de Youcef Djebari, Tayeb Mahiaoui, Nacereddine Bessadjrini, Réda Acimi et Redouane Benzerga. La veille de cette AG, Kara Ouezzane, qui ne faisait pas partie jusque-là des actionnaires, avait affiché ses ambitions de

monter une «grande équipe», mais a exigé de devenir l'actionnaire majoritaire de la SSPA, un statut que détient actuellement Djebbari. Il a fini toutefois par racheter les actions de Larbi Abdellilah, apprend-on du Conseil d'administration. Par ailleurs, la nouvelle équipe dirigeante a proposé à Cherif El Ouezzani le poste de manager général, mais l'ancien international algérien a décliné l'offre, souligne-t-on de même source. Cherif El Ouezzani serait intéressé par le poste d'entraîneur, selon le nouveau président.

Nottingham Forest

Soudani pourrait rejoindre l'Olympiakos

Le président du club anglais de Nottingham Forest, Evangelos Marinakis, où évolue l'international algérien Hilal Soudani, serait en train de réfléchir à un transfert de l'ancien buteur de l'ASO Chlef en direction de l'autre club dont il est propriétaire, l'Olympiakos, selon une information relayée par la presse anglaise.

Le dirigeant grec veut dégaier une enveloppe financière pour le coach du club de

Championship, Martin O'Neill, lors de ce Mercato d'été et il aurait choisi quelques joueurs de l'effectif à transférer vers l'Olympiakos.

L'attaquant de 31 ans est arrivé en Angleterre la saison passée, il n'aura pas réussi à s'imposer à cause de blessures à répétition. Hilal Soudani a été contraint de déclarer forfait très tôt lors de l'exercice sportif écoulé.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Djelfa

Sept carrières fermées, leurs promoteurs poursuivis en justice

SEPT CARRIÈRES ont été fermées à Djelfa, parallèlement à l'engagement de poursuites judiciaires à l'encontre de leurs promoteurs, a-t-on appris, hier, auprès du commandement du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya. «Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé, dans le cadre des efforts de lutte contre le pillage de sable et des infractions liées à la protection de l'environnement, à la fermeture de sept carrières activant anarchiquement au niveau d'un nombre de communes de la wilaya, dont Hassi Bahbah et Sidi Bayzid», a déclaré à l'APS le chef du Groupement, le lieutenant-colonel Nour Allah Halaoui, ajoutant que ces carrières activaient «en totale infraction» de la législation en vigueur. «Une majorité ne déte-

nait pas d'autorisation d'exercice, au moment où d'autres activaient sur des sites autres que ceux que la loi leur avait fixés», a-t-il expliqué.

Selon le lieutenant-colonel Nour Allah Halaoui, cette action de fermeture a été dictée par «le trafic intense de poids lourds chargés de sable qui sillonnaient la RN1 double». Un fait attestant, a-t-il dit, d'un «épauement inhabituel de cette ressource (sable) pouvant impacter négativement sur l'environnement, ce qui est en contradiction totale avec la législation en vigueur», a-t-il souligné. Des instructions ont été données en vue du suivi de la situation de ces carrières fermées, afin d'«empêcher tout retour d'activité en leur sein», a-t-il assuré par ailleurs.

Halim N./APS

Français condamnés à mort en Irak

La justice irakienne dément un accord avec Paris pour alléger la peine

LA JUSTICE irakienne a démenti hier l'existence d'un accord entre Paris et Bagdad pour alléger, contre de l'argent, les peines des 11 Français récemment condamnés à mort en Irak.

«La seule institution habilitée à examiner les verdicts irakiens est la Cour de cassation irakienne», affirme, dans un communiqué, le porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, le juge Abdel Sattar Bayraqdar.

«Elle (la Cour de cassation) a la compétence légale de confirmer ou de transformer les verdicts (...) cela ne se fait pas par des accords entre gouvernements», ajoute-t-il, démentant des informations de presse évoquant un accord prévoyant des allègements de peine contre de l'argent.

Entre le 26 mai et le 3 juin, un tribunal antiterroriste de Bagdad a condamné à mort 11 Français et un Tunisien, transfé-

rés ensemble fin janvier de Syrie, pour appartenance au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Le seul fait d'avoir rejoint une organisation terroriste est passible de la peine capitale en Irak, que l'accusé ait commis des crimes ou non.

Ces verdicts font débat en France, qui refuse catégoriquement le rapatriement de ses ressortissants ayant rejoint l'EI, alors même qu'elle défend l'abolition de la peine de mort à travers le monde.

Ces verdicts en première instance ont toutefois encore plusieurs étapes à passer avant d'être confirmés.

Depuis 2018, l'Irak a condamné plus de 500 étrangers de l'EI. Jusqu'ici, aucun de ceux condamnés à mort n'a été exécuté. Une Allemande a même vu sa peine commuée en prison à perpétuité en appel.

R. I.

CAN-2019 de football

La liste des 23 de l'Egypte avec Mohamed Salah

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe égyptienne de football, le Mexicain Javier Aguirre, a dévoilé hier la liste des 23 joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 à domicile (21 juin-19 juillet).

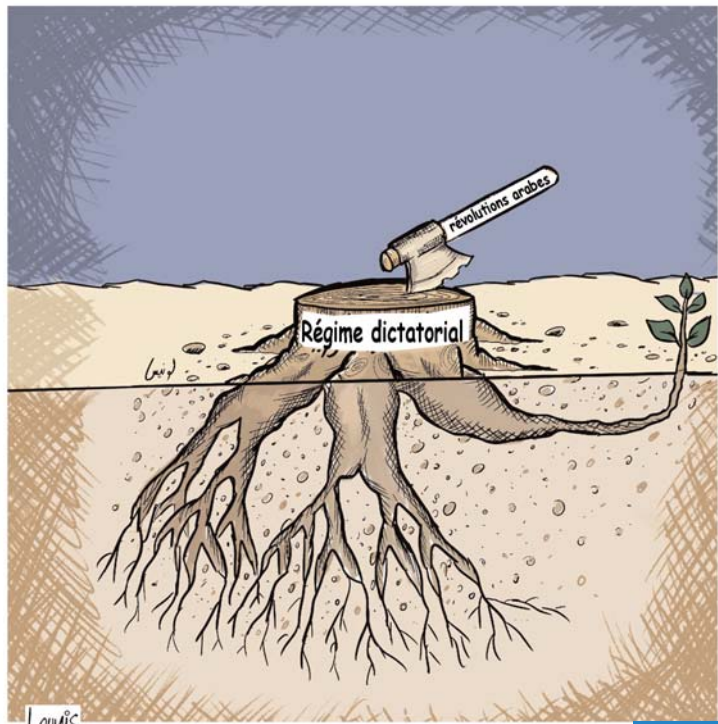
La liste, qui comprenait 24 éléments, a été réduite à 23 après la décision du coach des «Pharaons» d'écartier le latéral gauche de Smouha, Ahmed Abou-Foutouh.

Le joueur vedette de l'équipe égyptienne Mohamed Salah (Liverpool/Angleterre) est bien évidemment présent, au même titre que trois

autres joueurs évoluant en Premier League : le milieu de terrain Mohamed Elneny (Arsenal), ainsi que les défenseurs Ahmed El-Mohamady (Aston Villa) et Ahmed Hegazi (West Bromwich).

A la CAN-2019, l'Egypte évoluera dans le groupe A en compagnie de la RD Congo, de l'Ouganda et du Zimbabwe. Le vice-champion d'Afrique entamera le tournoi le 21 juin face au Zimbabwe, avant d'affronter la RD Congo le 26 puis l'Ouganda le 30 du même mois.

R. S.



Loumis

Djalou@hotmail.com

Réduire la facture d'électricité de 60%

La commune de Boudjima donne l'exemple en énergie solaire

■ La commune de Boudjima, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Tizi Ouzou, s'appête à utiliser l'énergie solaire pour alimenter l'éclairage public au niveau de la municipalité.

Par Hamid Messir

Lancé depuis plusieurs mois, le projet vient enfin d'être concrétisé par la réception des premiers panneaux photovoltaïques. Selon le maire la municipalité,

Smail Boukheroub, l'opération pilote sera lancée au niveau du chef-lieu de la commune ainsi que les écoles primaires, avant d'être généralisée à tous les villages. Il explique que dans un premier temps, «nous allons procéder à l'alimentation par l'énergie solaire de l'éclairage public du chef-lieu communal, avant sa généralisation dans les écoles primaires à l'horizon 2022», faisant remarquer que l'idée de recourir à cette énergie propre et moins coûteuse fait son chemin puisque de nombreux habitants commencent à installer des panneaux photovoltaïques chez eux. L'adhésion de la population à cette initiative locale est le fruit du travail de sensibilisation mené depuis longtemps, selon



notre interlocuteur. Il précise que la facture de l'électricité de la municipalité, estimée à 4 millions de dinars par année, sera réduite jusqu'à atteindre un taux de 60%, soulignant que «les installations photovoltaïques restent élevées» et estimant le coût de ces premières acquisitions à 3,8 millions de dinars. Au chapitre développement de l'économie verte au niveau de cette commune, qui reste pionnière dans la région voire à travers le pays, Smail Boukheroub nous fait part de l'opération de compostage des déchets organiques à domicile au niveau des villages de la commune. A ce propos, il fait savoir que la récupération du plastique est rendue possible en attendant de l'étendre à d'autres déchets recyclables.

L'opération suscite intérêt et adhésion parmi les quelque 20 000 habitants que compte la commune. L'innovation en question est dictée, selon notre interlocuteur, par la réduction drastique des budgets alloués aux communes qui ne vivent justement que de ces redistributions financières publiques, d'autant plus que «les municipalités restent confrontées à l'épineux problème du foncier» dont elles ne jouissent pas totalement. Les préoccupations d'ordre écologique sont aussi à l'origine de cette initiative, selon Smail Boukheroub qui sollicite un accompagnement concret de la part des pouvoirs publics des communes initiatrices de ce genre de projets.

H. M.